

4ème régates des Souris

SAMEDI 25 MARS 2017

COURSE LONGUE DISTANCE DANS LE GOLFE DU MORBIHAN EN YOULETTES, canoës double, canoës simple OU YOLES DE MER, doubles de mer, solos

POUR TOUS RAMEURS ET RAMEUSES, MER ET RIVIERE, JEUNES (juniors et cadets) ET ADULTES, COMPETITEURS ET LOISIRS, DEBUTANTS ET CONFIRMES A JOUR DE LEUR LICENCE ET CERTIFICAT MEDICAL



Parcours :

Les épreuves se dérouleront sur le golfe du Morbihan entre le pont de Kérino situé à 500 mètres en aval du Cercle d'Aviron de Vannes et les Îles Logoden au Sud/Est d'Arradon.

Réunion des délégués :

La réunion des délégués aura lieu le samedi 25 mars 2017 au local du Cercle d'Aviron de Vannes à 13H30 précise, 42 rue du commerce, rive gauche.

Déroulement :

Les équipages des yolettes, 2CX, 1CX s'embarqueront en même temps du ponton du **Cercle d'Aviron de Vannes sur la rive gauche du port.**

Les équipages des yoles de mer, doubles, solos assureront la mise à l'eau et l'embarquement au club, sur la cale du Pont Vert, rive droite du port, située à 350 mètres en aval du club ou sur **la cale du Pont de Kerino**, située à 500 mètres en aval du club.



Le regroupement des embarcations se fera après le pont de Kérino à proximité de la ligne de départ (voir carte jointe).

Il y aura 2 départs :

- 14h45 départ des doubles, 2CX et solos, 1CX toutes catégories confondues.
- 15h00 départ des yoles et yolettes toutes catégories confondues

- Les départs se feront en ligne.
- La distance à parcourir est voisine de 6 nautiques.
- Durant les trajets aller et retour il sera important de rester à proximité des côtes.
- Il faudra impérativement contourner les Îles Logoden en les laissant sur tribord.

Équipement :

- Bout de remorquage
- Gilets pour l'ensemble de l'équipage
- écopés

Réserves :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme voire de l'annuler en cas de conditions météorologiques difficiles.

Licences :

Les participants devront être licenciés FFA et à jour de leur certificat médical.

Sécurité :

La sécurité sera assurée par les bateaux du CAV.

Chronométrage :

Le chronométrage sera assuré par les membres du CAV

Engagements : 3€ par rameur / rameuse

Nous autorisons tous mixtes entre garçons et filles et entre les catégories. Le bateau concourra alors dans la catégorie la plus élevée d'un des équipiers.

Date du début des engagements : mercredi 25 février 2017

Date de clôture des engagements : **mercredi 22 mars 2017**

Les engagements (Cf dernière page) sont effectués :

- Par courriel à vannaviron@wanadoo.fr
- Par téléphone au 02.97.47.55.03

Résultats : Proclamation des résultats à partir de 17h15

Restauration : Nous comptons sur votre présence afin de partager le goûter de l'après régates sous la forme d'un pique-nique à la charge de chacun. Nous avons pour habitude de confronter nos spécialités culinaires en demandant à chacun de préparer tantôt un cake, tantôt un gâteau ou autres et les proposer à la dégustation et la critique (toujours positive). Vous pouvez aussi apporter une bouteille afin de nous faire goûter votre cuvée préférée.

PARCOURS REGATE DES SOURIS



La pleine mer à Vannes sera à 17h09, hauteur 2 m87

Le coefficient de marée sera de 69

L'écluse située à 300 mètres en aval du club sera ouverte de 14h30 à 17h30

Aussi le tout le parcours se fera au flot, courant contre pour l'aller, portant pour le retour.



